
De: Geipan
Envoyé: lundi 27 juillet 2009 15:30
À:
Objet: RE: coordonnées PRECISIONS PV

Merci pour cette réponse rapide.

En fait, si la déposition est faite dans les quinze jours suivant l'observation, cela permet à la gendarmerie de pouvoir demander des traces radar à l'aviation civile par exemple. Au delà d'un mois, ces données radar sont effacées...

Donc, le plus tôt est toujours le mieux.

Mais dans tous les cas, un PV de gendarmerie reste une pièce maitresse du dossier...

Merci en tous les cas de ce que vous pourrez faire.

Bonne journée

Cordialement,

GEIPAN

Direction Adjointe du
Centre Spatial de Toulouse

Centre National d'Etudes Spatiales

18 Avenue BELIN
31401 TOULOUSE CEDEX 9
Boite Postale Interne 2911

Tél : 05.61.27.48.01 - Fax : 05.61.28.31.82

<http://www.geipan.fr>

De :
Envoyé : lundi 27 juillet 2009 15:21
À : Geipan
Objet : Re: coordonnées

Bonjour,

je me trouvais au point A sur la carte, d'où la superbe vue sur la vallée.

concernant une déposition en Gendarmerie, je vais voir, si je trouve le temps, à mon retour de vacances.

combien de temps ai-je pour une déposition?

Le 27 juillet 2009 13:39, Geipan <geipan@cnes.fr> a écrit :

Les éléments que vous nous transmettez sont assez précis, hormis vos coordonnées personnelles | Accepteriez vous
de nous communiquer votre adresse (au minimum la ville où vous résidez ??) et de nous préciser dans
quelle circonstance vous avez fait cette observation : à quel lieu précis vous vous trouviez ?

Merci d'avance
Cordialement

GEIPAN

Direction Adjointe du
Centre Spatial de Toulouse

Centre National d'Etudes Spatiales

18 Avenue BELIN
31401 TOULOUSE CEDEX 9
Boite Postale Interne 2911

Tél : 05.61.27.48.01 - Fax : 05.61.28.31.82

<http://www.geipan.fr>

De :

Envoyé : dimanche 26 juillet 2009 12:14

A : Geipan

Objet : observation

Bonjour,

je me sentais obligé de vous reporté mon observation

bonne réception

Cordialement